

## De Kyoto à CDC Climat L'engagement de long terme de la Caisse des Dépôts

Dès 1998, au lendemain du sommet de Kyoto, le groupe Caisse des Dépôts a souhaité contribuer à la lutte contre le changement climatique. Cet engagement dans la durée et ses innovations continues depuis lors, lui permettent d'être aux rendez-vous des politiques climatiques.

1997

Signature du protocole de Kyoto, qui fixe des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les pays industrialisés et des moyens pour les atteindre.

1998

La Société forestière de la Caisse des Dépôts réalise une étude sur les opportunités et besoins nouveaux créés par le protocole de Kyoto.

2001

Création de la Mission Climat au sein du groupe Caisse des Dépôts pour évaluer son rôle possible dans la mise en œuvre des instruments financiers prévus par le protocole de Kyoto, dont l'entrée en vigueur est encore incertaine.

2002

La Caisse des Dépôts se propose de jouer deux rôles :

- créer et tenir le registre français de gaz à effet de serre,
- investir pour amorcer le futur marché des crédits d'émission par un programme d'achat de crédits Kyoto.

2002

**Décembre** : Accord politique européen pour instaurer dès 2005 un système européen d'échange de quotas de CO<sub>2</sub> couvrant les secteurs de l'énergie et de l'industrie, qui sera formellement établi par une Directive européenne en octobre 2003.

2003

La Caisse des Dépôts présente son pilote de registre national de gestion des quotas et crédits de gaz à effet de serre. La France est, avec le Royaume Uni, le seul pays européen à disposer d'une technologie opérationnelle.

La Caisse des Dépôts lance la structuration d'un fonds d'investissement en crédits carbone.

2004

**Octobre** : la Russie ratifie le protocole de Kyoto, permettant ainsi son entrée en vigueur au 16 février 2005.

L'Etat français adopte le logiciel Seringas développé par la Caisse des Dépôts pour la tenue de son registre national d carbone et propose aux autres Etats européens de l'utiliser.

La Caisse des Dépôts étudie avec Euronext la possibilité de créer une place de marché organisée de quotas d'émission pour favoriser l'apparition d'une référence solide de prix et garantir la livraison des quotas échangés

La Caisse des Dépôts organise ses activités dans le domaine climatique : les nouveaux services et produits sont confiés aux équipes opérationnelles, la Mission Climat se concentre sur la recherche et développement.

2005

**Janvier** : Entrée en vigueur du système européen d'échange de quotas d'émission de carbone.

La Caisse des Dépôts est au rendez-vous :

**Mars** : lancement du Fonds carbone européen

**Avril** : utilisation par 9 pays du logiciel Seringas pour leur registre national

**Mai** : lancement de Powernext carbon, bourse d'échange de quotas, partenariat entre Euronext et la Caisse des Dépôts

2006

Publication du rapport Stern qui évalue le coût des politiques climatiques de 2 à 5 % du PIB mondial par an pour limiter le réchauffement à 2 °C.

S'appuyant sur les travaux de la Mission Climat de la Caisse des Dépôts, l'Etat français lance, à l'instar d'autres pays européens, un mécanisme de « projets domestiques CO<sub>2</sub> », incitant les secteurs d'activité non couverts par le système européen d'échange de quotas (transport, bâtiment, agriculture, petite industrie), à réduire leurs émissions.

La Caisse des Dépôts réalise son bilan carbone, met en place un plan de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et s'engage à compenser ses émissions résiduelles par le financement de projets de réduction d'émissions.

2007

Publication du 4<sup>e</sup> rapport du GIEC.

La Caisse des Dépôts acquiert la start-up Sagacarbon, 1<sup>er</sup> courtier européen indépendant spécialisé dans les actifs carbone.

La Caisse des Dépôts lance un appel à projets pour les projets domestiques en s'engageant à accompagner les porteurs de projets et à acheter les crédits carbone qu'ils auront généré.

**Décembre** : Conférence de Bali et adoption de la feuille de route qui ouvre les négociations internationales en vue d'organiser la politique climatique internationale après 2012, à l'expiration du protocole de Kyoto.

2008

**Janvier** : Ouverture de 1<sup>re</sup> période d'application du protocole de Kyoto, qui court jusqu'en 2012, et début de la deuxième phase du système européen d'échange de quotas de CO<sub>2</sub> qui couvre la même période.

**Janvier** : Création de BlueNext, bourse européenne d'échange de quotas et de crédits carbone, partenariat entre NYSE Euronext (60 %) et la Caisse des Dépôts (40 %).

**Mars** : La Mission Climat de la Caisse des Dépôts, le Massachusetts Institute of Technology (MIT) et l'University College de Dublin publient une analyse préliminaire des performances du système européen d'échange de quotas durant ses trois premières années de fonctionnement (2005-2007).

**Avril** : Lancement du Fonds de crédits carbone pour l'après 2012, par la BEI, à l'origine de l'initiative, la KfW, la Caisse des Dépôts, ICO et NIB, investisseurs de long terme seuls à même d'assumer l'incertitude de l'après Kyoto.

**Décembre** : Adoption par l'Union européenne du paquet Energie-climat, qui définit la politique climatique européenne de 2013 à 2020.

Lancement du premier Fonds Carbone au Maroc. Créé à l'initiative de la Caisse de Dépôt et de Gestion du Maroc, le Fonds Capital Carbone Maroc est le premier Fonds carbone d'Afrique francophone. Le capital du FCCM est apporté à 50 % par la CDG, 25 % la Caisse des Dépôts et 25 % par la BEI.

2009

Lancement du RGGI, système d'échange de quotas instauré par 10 Etats du Nord Est des Etats-Unis, couvrant le secteur de l'énergie.  
Proposition de loi Waxman-Markey d'instauration d'un système d'échange de quotas fédéral en 2012 aux Etats-Unis.

**Janvier** : Lancement du REI (Registry Electronic Interface), plate-forme d'échanges de flux avec les Registres Nationaux des quotas destinée aux acteurs des marchés du carbone.

**Mars** : Lancement du Registre VCS de la Caisse des Dépôts, registre indispensable à la qualité et à la fiabilité du standard international VCS sur le marché émergent des crédits carbone volontaires, marché à structurer et professionnaliser. Le registre VCS de la Caisse des Dépôts couvre un tiers du marché.

**Juillet** : la Caisse des Dépôts entre au capital de Metnext, fournisseur de services d'information permettant la prise en compte des aléas climatiques dans le pilotage des entreprises.

2009

**Décembre** : la Conférence de Copenhague se conclue par un accord politique dit « accord de Copenhague ».

Chine : lancement en partenariat avec BlueNext du Panda standard, destiné à assurer la qualité de crédits carbone volontaires en Chine. Un projet de place de marché est également annoncé.

2010

**Création de CDC Climat, filiale de la Caisse des Dépôts dédiée à la lutte contre le changement climatique.**